



Comment garder ma maison?

Par **marianne003**, le **10/09/2008** à **17:17**

voilà, je ne sais plus vers qui me tourner pour avoir des conseils... mon mari a décidé de faire une plantation de cannabis chez nous, encore une fois... chaque année c'est la même chose. chaque année, je dis NON. Je refuse d'engager ma responsabilité pénale pour un truc comme ça! D'autant qu'on a un enfant et que je veux pas qu'il finisse dans un foyer. Là j'en ai marre, lui aussi, il parle de partir. Et éventuellement de divorcer.

En cas de divorce, que se passe-t-il pour le domicile familial. Sommes-nous obligés de vendre? Faudra-t-il que je le dédommage (je ne peux pas!)? Je précise que nous avons acheté à deux, mais que c'est moi qui ai le plus de revenus, et que nous n'avons pas remboursé énormément du crédit que nous avons dessus... je ne veux pas partir de chez moi parce monsieur préfère être irresponsable et s'en aller vivre sa vie librement.